COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

Délibération

L'an deux mil treize, le 25 avril à 18 H 30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 18 avril 2013

<u>Présents votants:</u> PERDUCAT D., FAYEJ-P. (EYMOUTIERS), BALLOT M., (PEYRAT-LE-CHATEAU), LACOUTURIERE B. (AUGNE), SERRU D. (représente DUPONT M), (REMPNAT), PERIGAUD C (SAINT AMAND LE PETIT), DOLLEY A. (BUJALEUF), BATAILLE J-L.(NEDDE) BUXERAUD H. (SAINT ANNE SAINT PRIEST), MENECELLI T. (CHEISSOUX), HANICOT J. (BEAUMONT DU LAC).

Excusés: MOUTARDE N., GANE I., CLUZEL M., SERRU MC.

Demande d'aide de premiers équipements auprès de l'Agence Régionale de Santé

Vu la projet de santé validé par le Comité de Pilotage du lundi 19 novembre 2012.

Vu le vote à l'unanimité du Conseil Communautaire du 22 novembre 2012 validant le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire des Portes de Vassivière.

Vu la validation du projet par la Commission régionale d'examen des dossiers de Maison de Santé Pluridisciplinaire le 6 décembre 2012.

Le Président sollicite le Bureau Communautaire afin de formuler auprès des services de l'Agence Régionale de Santé du Limousin une demande d'aide aux premiers équipements (non comprise dans le plan de financement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Portes de Vassivière)

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide d'autoriser le Président de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière à demander une aide aux premiers équipements auprès de l'ARS du Limousin.

Pour copie conforme : Le 02 mai 2013 Le Président